



HAL
open science

Spatialiser les enjeux du vieillissement de la population

Mathilde Plard, Guéno le Le Berre, Violaine Guichet

► **To cite this version:**

Mathilde Plard, Gu no le Le Berre, Violaine Guichet. Spatialiser les enjeux du vieillissement de la population. 2019. hal-02176259

HAL Id: hal-02176259

<https://hal.science/hal-02176259v1>

Preprint submitted on 8 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destin e au d p t et   la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publi s ou non,  manant des  tablissements d'enseignement et de recherche fran ais ou  trangers, des laboratoires publics ou priv s.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Spatialiser les enjeux du vieillissement de la population

Étude de cas de Mauges Communauté

Mathilde PLARD,
Chercheuse CNRS
UMR ESO 6590, Université de Nantes
Campus Tertre - Chemin de la Censive du Tertre
BP 81227, 44 312 Nantes Cedex 3, France
mathilde.plard@univ-nantes.fr

Guéno   Le Berre,
  tudiant Institut de G  ographie et d'Am  nagement
R  gional de l'Universit   de Nantes (IGARUN)
UMR ESO 6590, Universit   de Nantes

Violaine Guichet
Urbaniste - G  omaticienne
L'Atelier de l'Espace

R  sum  

Face aux enjeux du vieillissement d  mographique, les politiques publiques territoriales n  cessitent une connaissance fine des territoires. Le diagnostic territorial est un outil essentiel dans l'adaptation des orientations d'am  nagements aux besoins observ  s.

Cet article propose un retour sur la mise en   uvre du diagnostic territorial implant   sur le territoire de Mauges Communaut      partir de la m  thodologie appel  e Cap Long  vit   propos  e par le G  rontop  le des Pays de la Loire. Il s'agit d'un focus sur l'habitat et les modes d'habiter des a  n  s. L'article pr  sente un retour sur l'exp  rimentation de ce diagnostic et a pour vocation d'apporter un   clairage sur la mani  re de cerner des enjeux territoriaux du vieillissement, appliqu      un territoire des mondes ruraux de l'ouest de la France. Il explicite succinctement la m  thodologie adopt  e et les donn  es mobilis  es, avant de pr  senter les principaux r  sultats.

Mots-clefs : Diagnostic territorial, m  thodologie, enjeux du vieillissement, habitat



Introduction

Les enjeux du vieillissement dans un EPCI des mondes ruraux

Le vieillissement démographique de la population se traduit selon les territoires par une augmentation du nombre de personnes âgées (gérontocroissance) ainsi que de leur place dans la population totale (DE LAPASSE, 2017). Ces changements sociodémographiques ont des répercussions territoriales plurielles notamment en termes de ressources, de besoins, d'activités et de politiques publiques. Les élu·e·s locaux s'y intéressent de plus en plus pour cerner les problématiques actuelles de leurs populations et les challenges de demain. De nombreuses thématiques de politiques publiques sont concernées par ces changements et permettent de répondre à leurs enjeux. L'habitat est devenu progressivement un référentiel pour les politiques publiques à destination des personnes âgées depuis la fin des années 90 (ARGOUD, 2008). Par le terme référentiel, Dominique Argoud entend l'ensemble « des images cognitives déterminant la perception du problème par les groupes en présence et la définition des solutions appropriées » (Müller, 1990, p.50 *in* ARGOUD, 2008, p.23).

Mauges Communauté, une communauté de communes rurales de l'ouest de la France, explore en parallèle d'un diagnostic PLH (Plan Local de l'Habitat), les enjeux stratégiques liés au vieillissement et le programme d'actions à mettre en œuvre¹. Cet article rend compte succinctement de ce diagnostic et de ses résultats et présente comment révéler des enjeux liés au vieillissement démographique. La méthodologie sur laquelle s'appuie ce diagnostic est d'abord présentée ainsi que les données mobilisées, ces éléments éclairent les résultats obtenus ensuite.

MÉTHODOLOGIE

Cap Longévité Habitat, diagnostic sur les modes d'habiter des aîné.e.s

Le diagnostic territorial est devenu un document essentiel dans la mise en œuvre de politiques publiques territoriales. Quelle que soit sa problématique (habitat, agriculture, etc.), et sans s'y limiter, il s'appuie sur des données statistiques lors de sa phase initiale. À destination du Gérontopôle des Pays de la Loire, qui coordonne la démarche, des chercheurs en gérontologie ont développé une méthodologie de diagnostic territorial en 2012. Il s'agit du DATEL, Diagnostic Action Territorial, Environnement, Longévité (CHAPON *et al.*, 2012). Récemment, une mise à jour du DATEL est menée en concertation au Gérontopôle. Le CAP LONGÉVITÉ correspond

¹ La démarche a été menée sous la coordination du Gérontopôle des Pays de la Loire en partenariat l'Atelier de l'Espace (Violaine Guichet, urbaniste-géomaticienne) et Mathilde Plard, géographe et chercheuse au CNRS). Le Gérontopôle est une association créée en 2010 à l'initiative du Professeur Gilles Berrut, avec le soutien du Conseil Régional et l'appui du CHU de Nantes, d'Angers et de la CCI Pays de la Loire. L'association est basée à la Maison Régionale de l'Autonomie et de la Longévité, sur l'Île de Nantes. Elle propose notamment un accompagnement aux collectivités locales qui souhaitent construire des projets territoriaux, prenant en compte les enjeux du vieillissement. Il s'agit donc de proposer à des collectivités locales des diagnostics, pour prévoir les aménagements et services à mettre en place, au regard du vieillissement de la population.

à cette démarche actualisée du DATEL et propose différentes entrées thématiques pour traiter les enjeux du vieillissement de la population. Pour répondre aux enjeux de faisabilité des études et assurer le bon déroulement opérationnel, cette démarche est l'occasion de cibler des leviers spécifiques selon les territoires. Ainsi, le CAP LONGÉVITÉ Habitat cible précisément les enjeux relatifs aux modes d'habiter des aîné.e.s.

Il s'appuie autant sur des données quantitatives (diagnostic factuel) que qualitatif (diagnostic partagé). Les données du diagnostic factuel sont mobilisées de manière à spatialiser le vieillissement du territoire étudié. Il s'agit de représenter la répartition de la population âgée, de la caractériser socialement, et de représenter l'environnement avec lequel elle interagit. Cette connaissance fine du territoire est obtenue par le croisement de données foncières, qui localisent les propriétaires selon leur âge, et de la distribution des équipements à destination du public.

DONNÉES FACTUELLES

Démographie, conditions de vie, logements et ressources territoriales

Les enjeux méthodologiques sont essentiels dans la mise en œuvre d'un diagnostic. Les choix réalisés sont clairement décrits dans un plan de gestion des données (PLARD, LE BERRE, 2019). L'ensemble des données mobilisées pour la réalisation de ce CAP LONGÉVITÉ HABITAT sur le territoire de Mauges Communauté couvre des informations sur le vieillissement de la population à la commune ; l'habitat en fonction de ses occupants et des types de logements (taille, nombre de pièces ; collectif ou occupé par une personne seule) ; mais aussi sur l'ensemble de la population (évolution démographique, situation sociale et économique). L'objectif est de prendre en compte la perte d'autonomie potentielle des habitants d'un EPCI. Les données sont des données publiques. Elles sont gratuites et accessibles en ligne sur le site de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études économiques), ou obtenues grâce aux partenariats des collectivités locales avec les diffuseurs de données publiques (Omphales, MAJIC). Elles sont donc issues de grandes enquêtes (recensement de la population) ou de données administratives (données fiscales, données cadastrales). Leur collecte est donc documentée, ainsi, que la population concernée, mais aussi les limites de la collecte. Par exemple, le recensement de la population n'interroge pas systématiquement l'ensemble de la population. Les données MAJIC (Mise à Jour des Informations Cadastrales), ne concernent que les informations sur les propriétaires, ou les personnes physiques payant la taxe d'habitation, et non les occupants réels (Cerema Nord-Picardie, 2014, p. 16, 2017, p. 32). Il existe aussi des données que le Gérontopôle a obtenues en passant des partenariats, tels qu'auprès du Département du Maine-et-Loire pour l'APA (Allocation

Personnalisée à l'Autonomie) ou de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour les travaux d'adaptation des logements.

RÉSULTATS

Vieillir dans des logements “diffus”

Aspects sociodémographiques un territoire plutôt jeune et une faible gérontocroissance sur l'ensemble des communes

De 1968 à 2014, l'augmentation de la population a été quasi continue sur l'actuel territoire de Mauges Communauté. L'importance du nombre de naissances, plus important que celui des décès, y est pour beaucoup. Le solde naturel n'est pas le seul mécanisme qui a participé à l'accroissement démographique des Mauges. En effet, le territoire semble être attractif au vu du nombre de personnes s'installant dans les Mauges, plus important que celui des personnes quittant le territoire (solde migratoire). Cette dynamique correspond aux dynamiques aux échelles régionales et départementales. Cependant, l'attractivité de Mauges Communauté est en moyenne plus forte que dans le Maine-et-Loire en 2014 (cf. Figure 1).

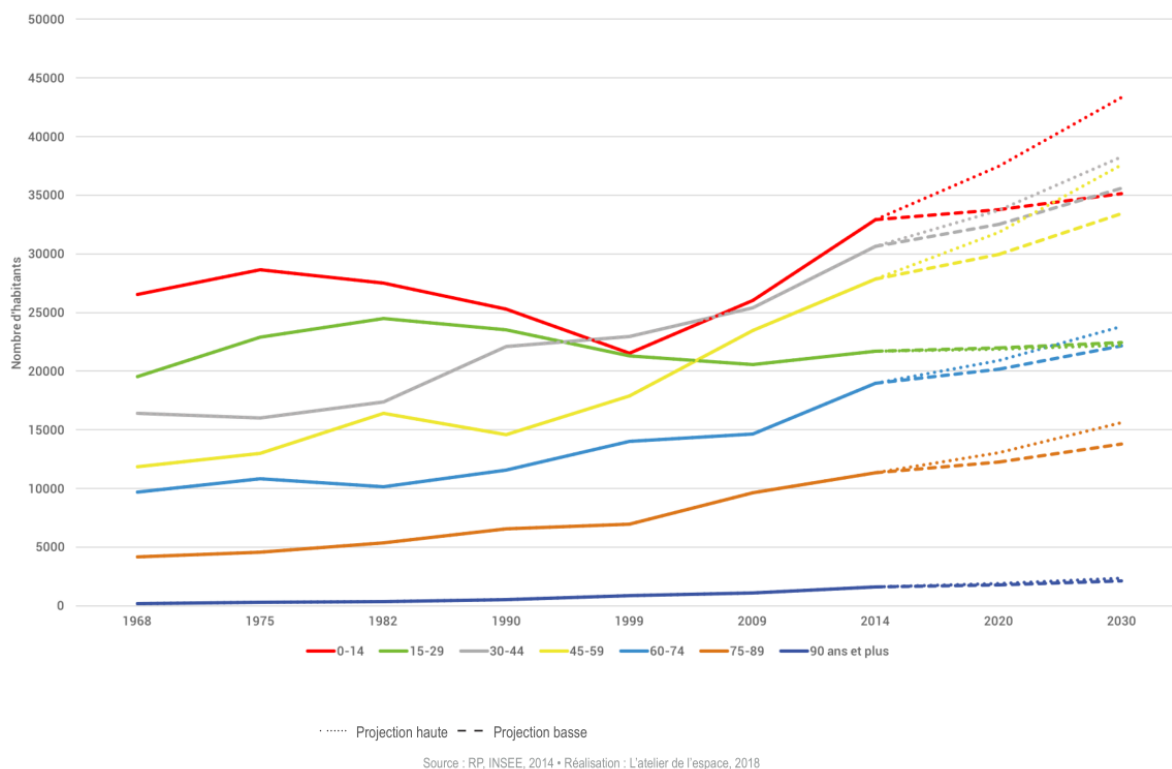
Ces évolutions n'ont toutefois pas perturbé le poids démographique de chaque commune dans la communauté de communes. C'est-à-dire que l'accroissement démographique a pris des proportions similaires dans toutes les communes, à l'exception de Montrevault-sur-Evre. En plus de l'accroissement démographique que la population a connu sur ce territoire, on

Figure 1 - Évolution du nombre d'habitants depuis 1968



peut noter qu'elle est plutôt jeune (cf. Figure 2).

Figure 2 - Évolution de la population par tranche d'âge depuis 1968 et projection jusqu'en 2030 à Mauges Communauté



L'arrivée de nouvelles populations a certes participé à cet accroissement. Mais on observe aussi un regain de la natalité depuis 1999. La tranche d'âge des 0-14 ans est d'ailleurs la plus importante. Cependant, elle n'est pas en augmentation constante. Ce sont les personnes entre 30 et 60 ans qui sont de plus en plus importantes sur le territoire. En ce qui concerne les personnes âgées, on observe quelques concentrations de population, notamment à Chemillé-en-Anjou, Beaupréau-en-Mauges ou Mauges-sur-Loire. Mais en général, elles sont réparties de manière assez diffuse sur l'ensemble des communes nouvelles de Mauges Communauté (cf. Figure 3). Ainsi, les projections démographiques sont en faveur d'une faible gérontocroissance, qui vieillit peu la population totale (cf. Figure 4).

Figure 3 - Évolution de la population par tranche d'âge entre 1968 et 2014 à Mauges Communauté

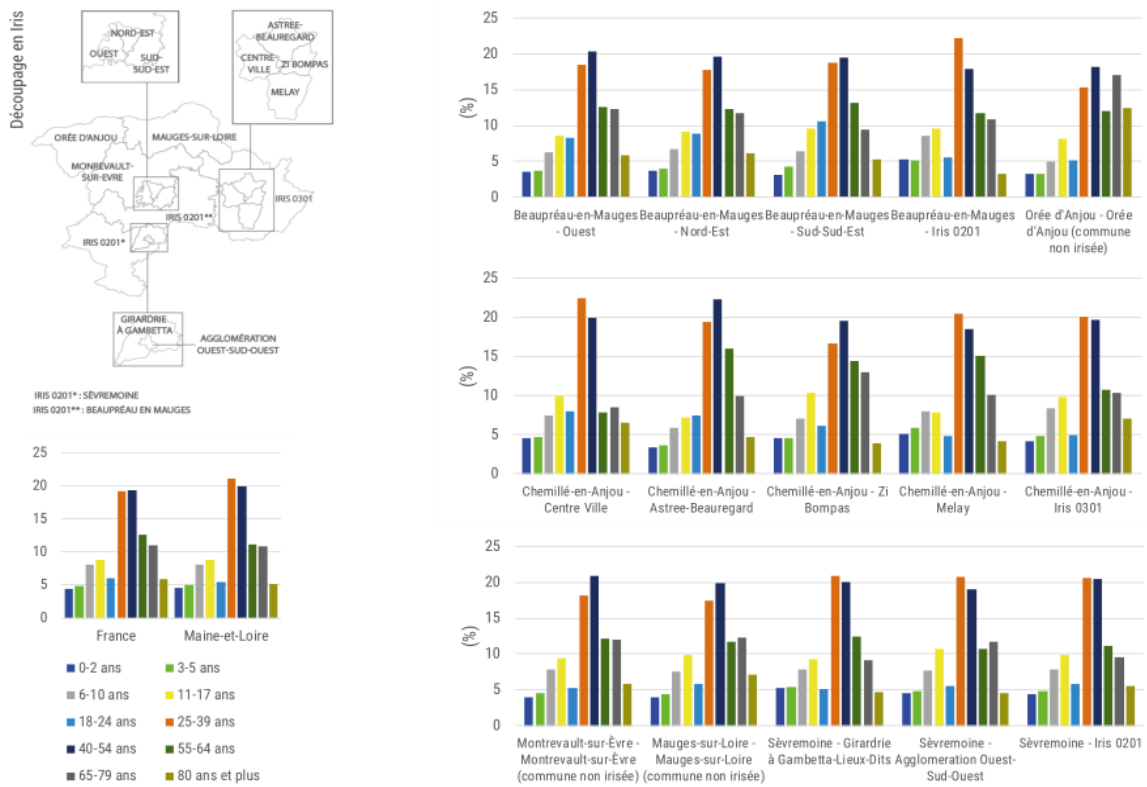
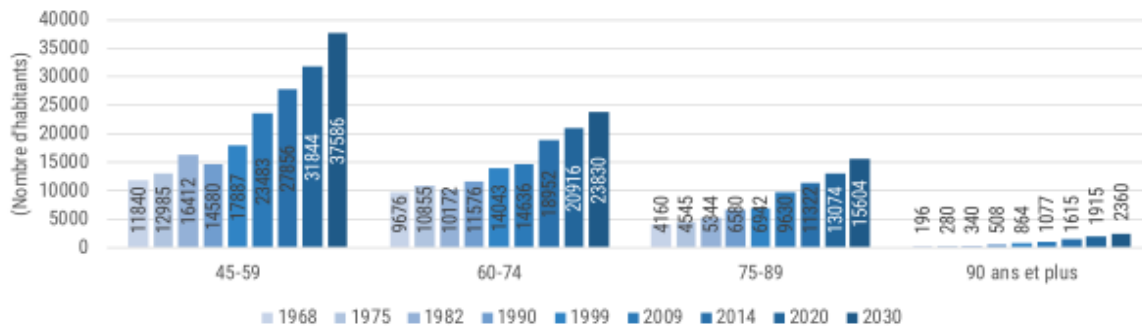
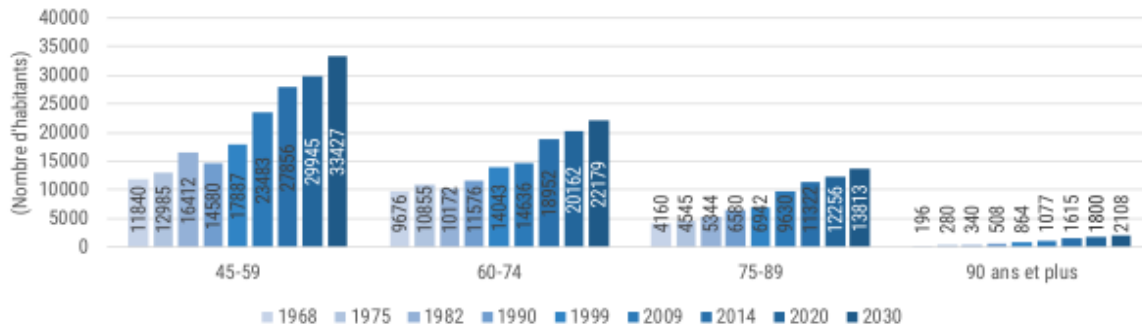


Figure 4 - Projections démographiques des plus de 44 ans à Mauges Communauté (variante haute)



Evolution démographique des populations âgées de plus de 44 ans à Mauges Communauté variante basse

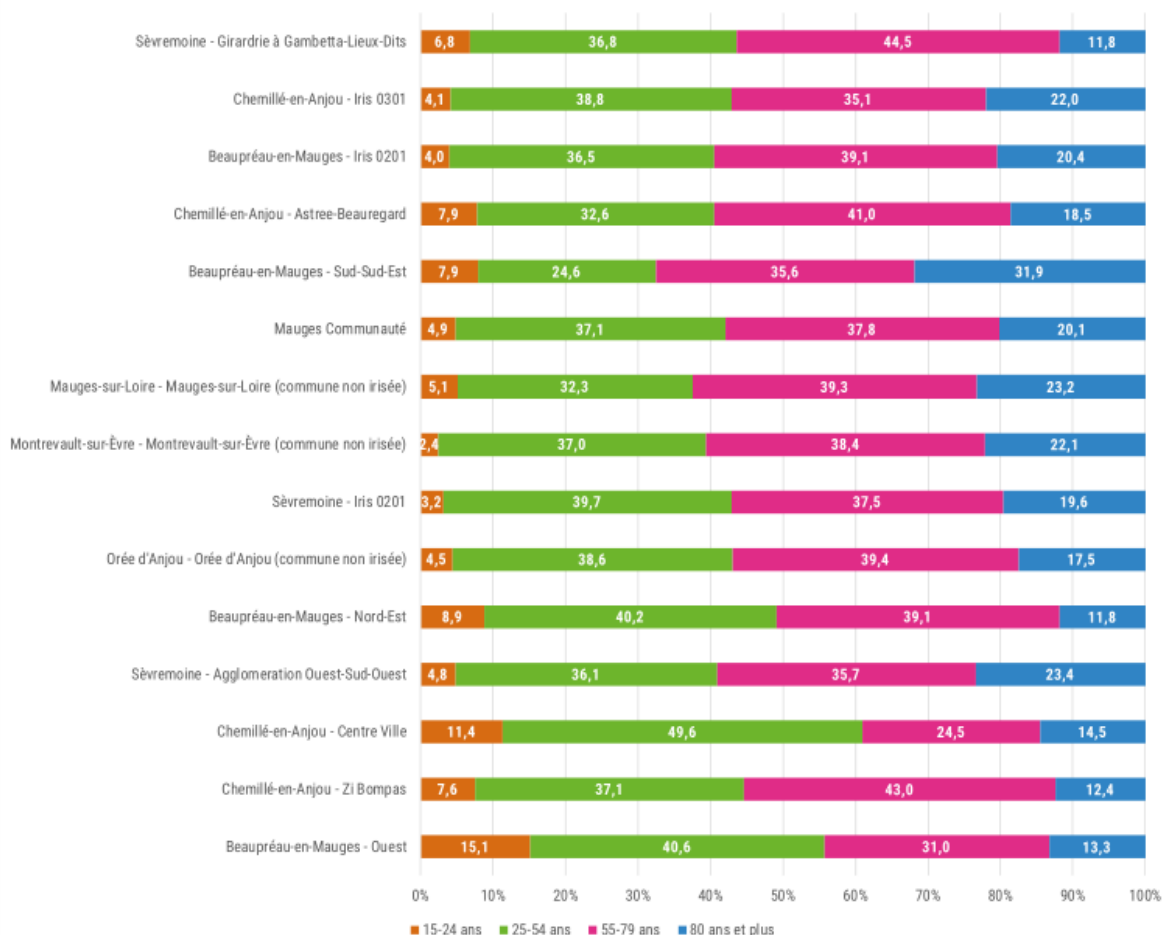


Source : RP, INSEE, 2014 • Réalisation : L'atelier de l'espace, 2018

Un territoire de ménages de classes moyennes

Les ménages de Mauges Communauté semblent plutôt se situer au sein des classes moyennes. Les niveaux de vie ne différencient que très peu les communes entre elles. Les ménages sont dans le plus grand nombre de cas, composés de plusieurs personnes, et en particulier d'enfant(s). Les femmes vivent le plus souvent seules dans leur ménage. Avec l'âge, ce constat s'accroît de manière classique, dû à l'espérance de vie globalement plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Le fait de vivre seul est fréquent chez les personnes de plus de 80 ans (plus de 40% des personnes de plus de 80 ans vivent seules). Cependant, les personnes de 55 à 79 ans vivant seules sont les plus nombreuses au sein de la population des plus de 15 ans du territoire (cf. Figure 5).

Figure 5 - Répartition des personnes de plus de 15 ans vivants seules selon l'âge et les Iris de Mauges Communauté en 2014



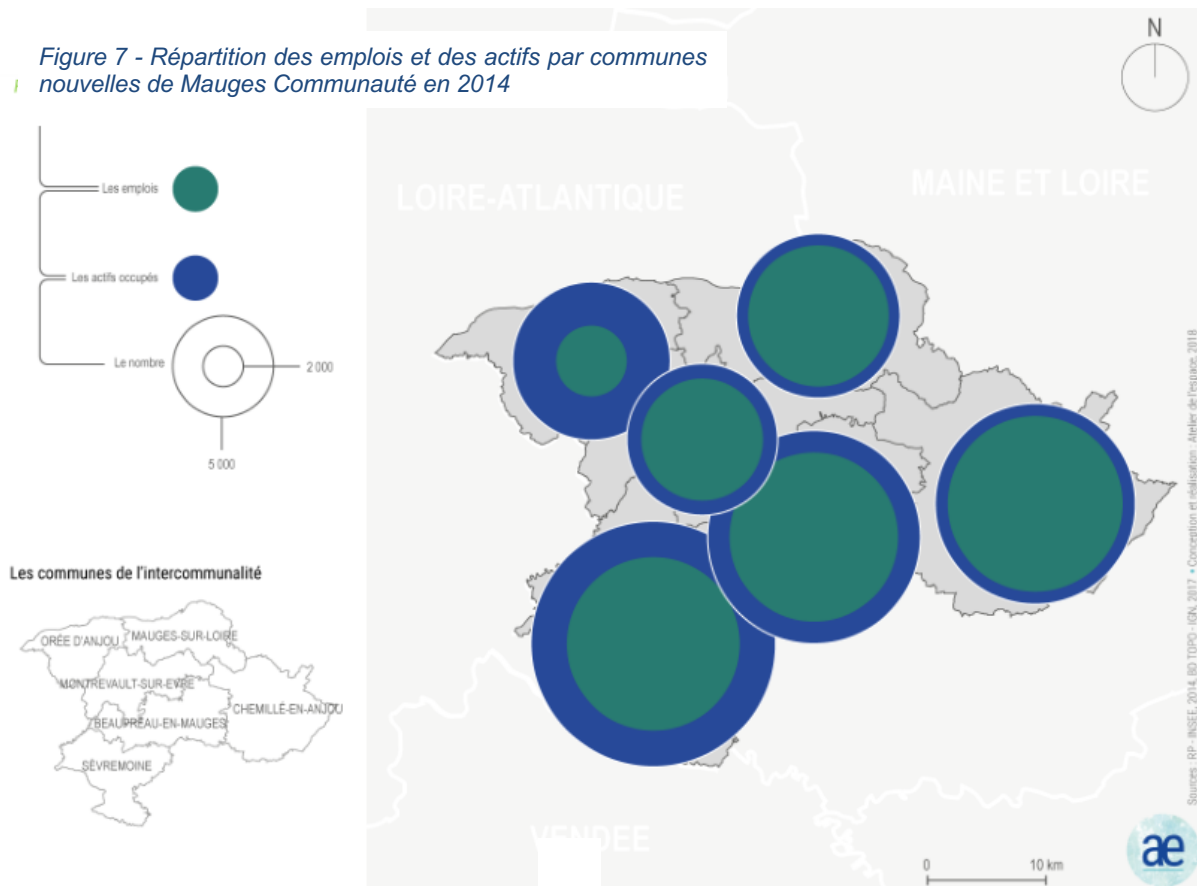
Source : RP, INSEE, 2014 • Réalisation : L'atelier de l'espace, 2018

Économie locale et emploi

territoire résidentiel caractérisé par la présence d'industries

Mauges Communauté est caractérisée par la présence d'industries. On trouve cependant moins d'emplois présents sur ce territoire, que d'actifs y résidant (cf. Figure 6).

Figure 6 - Répartition des emplois et des actifs par communes nouvelles de Mauges Communauté en 2014

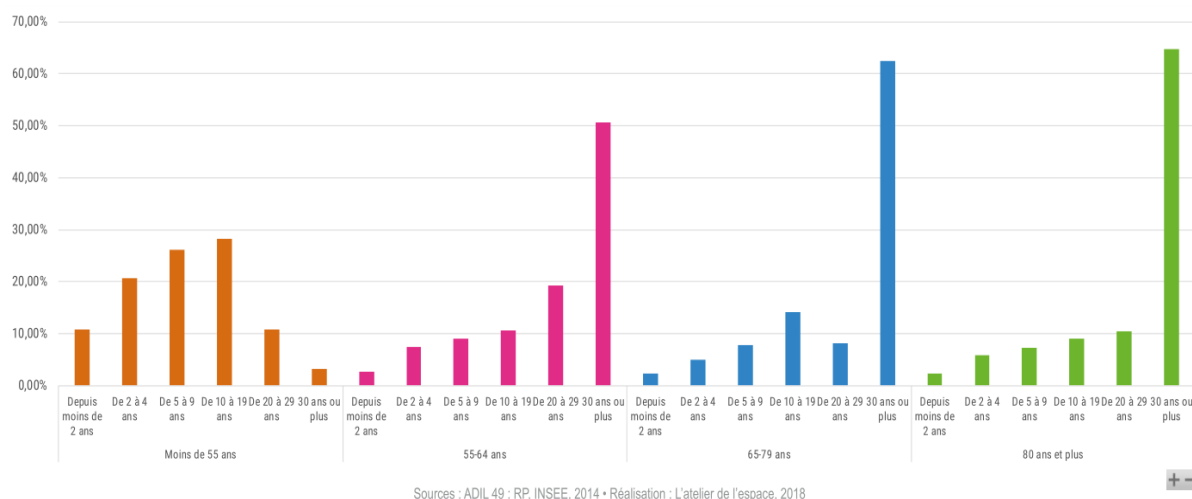


La communauté de communes est donc un territoire plutôt résidentiel. C'est-à-dire que les individus ont plutôt tendance à venir à Mauges Communauté pour y habiter que pour y travailler. Cependant, certaines communes sont plus résidentielles que d'autres. C'est particulièrement le cas d'Orée d'Anjou. À l'inverse, Chemillé-en-Anjou a l'indice de concentration de l'emploi, qui est le plus proche d'un espace tourné vers une fonction de pôle d'emploi (indice de 87,2). En outre, on observe également une certaine démarcation entre les communes du nord/nord-ouest avec celles du sud/sud-est de Mauges Communauté. En effet, ces dernières comptabilisent un plus grand nombre d'emplois.

Propriétaires de maisons, les personnes âgées sont réparties de manière éparse dans les Mauges

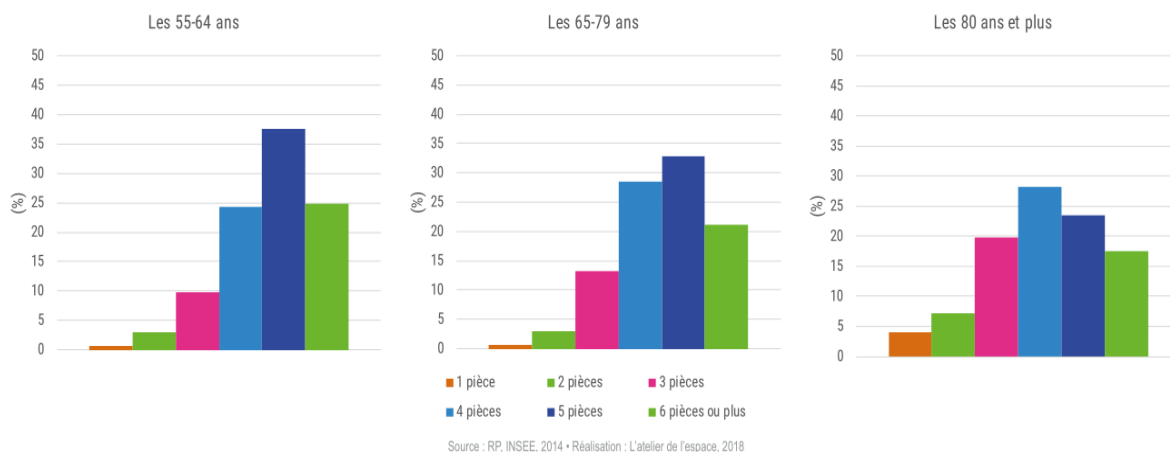
Les personnes de plus de 55 ans habitent ce territoire majoritairement depuis plus de 30 ans à Mauges Communauté (cf. Figure 8). Il semblerait donc que les individus ont plutôt tendance à rester habiter un lieu, lorsqu'ils avancent en âge. Pour le dire autrement, l'ancrage résidentiel des individus semble important et se consolider avec leur avancée en âge. Étant donné que le territoire de l'actuelle Mauges Communauté a connu une augmentation importante de personnes âgées de 30 à 60 ans, on peut supposer que cet ancrage aux communes des Mauges va se poursuivre.

Figure 8 - Ancienneté d'emménagement selon les âges à Mauges Communauté en 2014



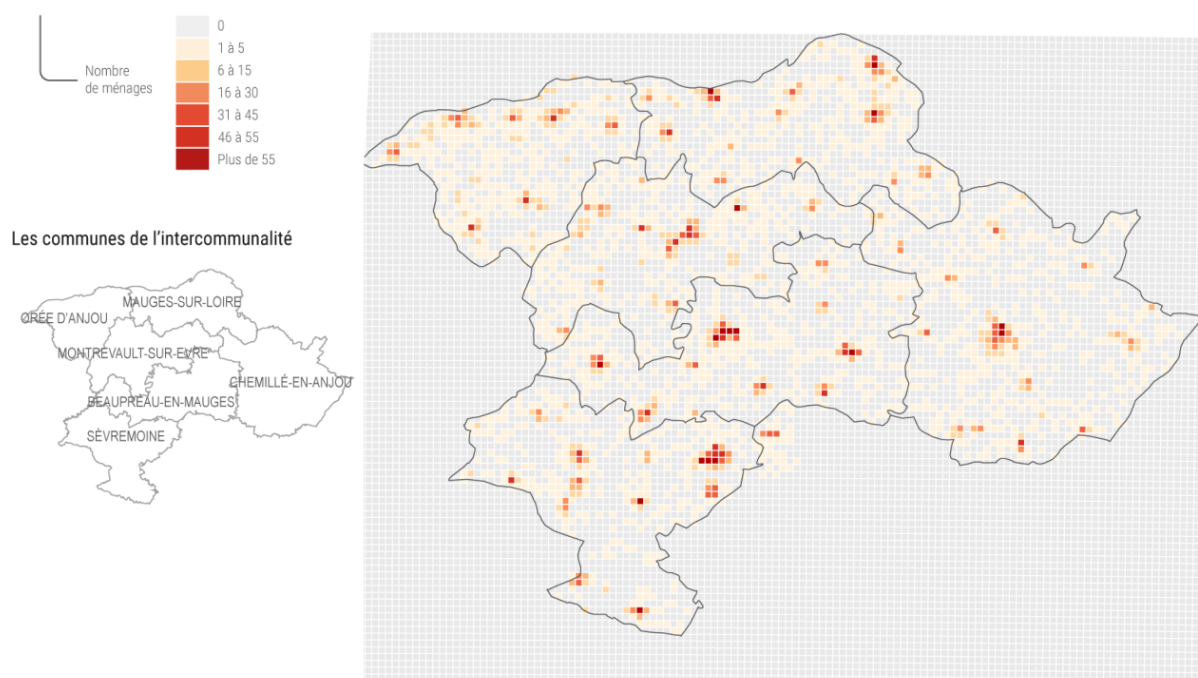
De plus, les personnes ont tendance à rester au moins dans la même commune, sinon dans le même logement. Les individus vivent majoritairement dans leur propre domicile. Ils en sont propriétaires et ces logements sont plutôt grands, en général composés de quatre pièces. Cette situation change chez les personnes âgées. En effet, on remarque une diminution du nombre de logements de quatre pièces ainsi que de plus de 5 pièces (cf. Figure 9). Par ailleurs et sans surprise, le nombre de personnes à vivre en hébergement augmente à partir de 80 ans.

Figure 9 - Taille des logements



La distribution des personnes de plus de 65 ans est possible grâce à l'utilisation de fichiers fonciers. Les référents fiscaux de plus de 65 ans sont les personnes qui, dans un ménage, sont supposées payer la taxe d'habitation et la taxe foncière. Il s'agit donc des propriétaires des logements d'habitation. Étant donné que plus de 86% des plus de 65 ans sont propriétaires, on peut considérer que la cartographie de ces référents fiscaux correspond à la cartographie des ménages où il y a au moins une personne de plus de 65 ans. Pour cartographier cette distribution des référents fiscaux, les données sur les propriétaires sont agrégées aux mailles d'un carroyage du territoire par 500m² (fichiers fonciers disponibles via MAJIC). On observe alors que les personnes âgées sont concentrées dans les bourgs (cf. Figure 10). Cependant, l'habitat est principalement diffus dans les Mauges, avec un nombre important de hameaux. Ils constituent de vastes espaces où les personnes âgées sont bien présentes. Les densités de personnes âgées sont certes moins importantes, mais elles révèlent bien que l'ensemble du territoire est concerné par le phénomène de vieillissement de la population.

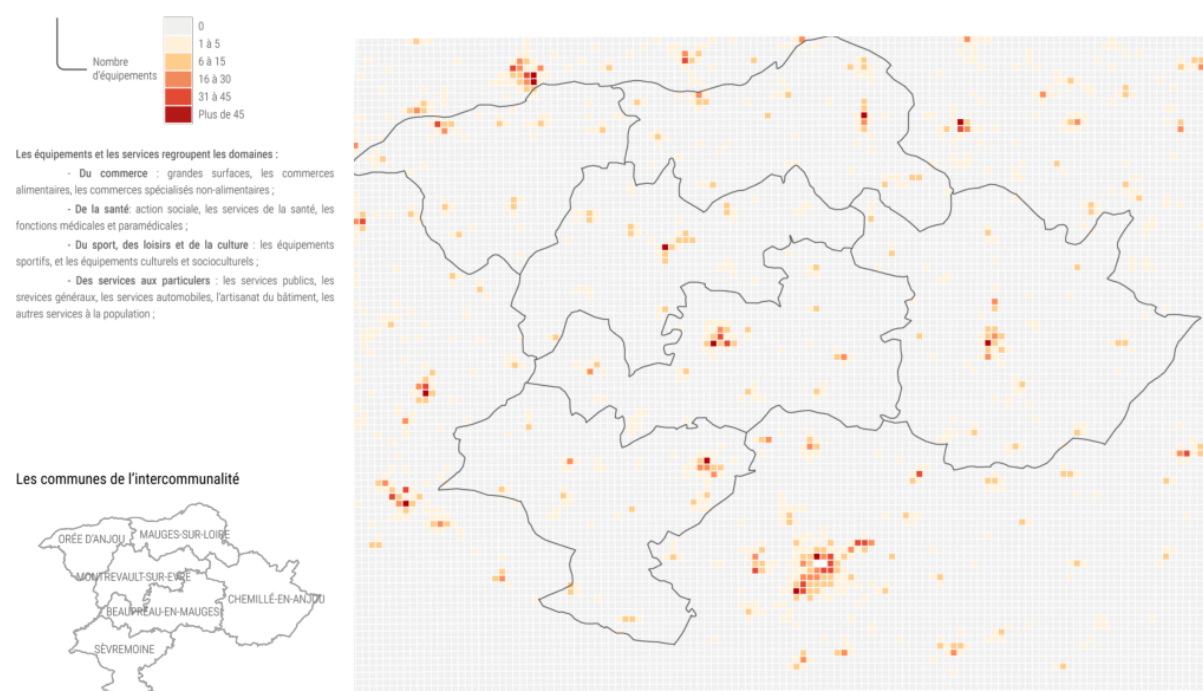
Figure 10 - Répartition des ménages dont le référent fiscal a plus de 65 ans à Mauges Communauté en 2014



Un vaste EPCI, composé de nombreux hameaux et structuré autour de bourgs concentrant des services

Les principaux bourgs abritent les concentrations de populations et de services. Ils sont localisés le long des axes de circulation primaire. Ces centralités concentrent les grandes surfaces et les équipements médicaux et paramédicaux (chirurgiens, médecins omnipraticiens, masseurs-kinésithérapeutes, etc.). Ils concentrent également des types d'équipements qui sont à priori fréquentés moins souvent (enseignes de La Poste, hôpitaux). Outre ces principaux bourgs, les équipements sont globalement distribués dans l'ensemble des bourgs de la communauté de communes (cf. Figure 11).

Figure 11 - Répartition des équipements à Mauges Communauté en 2014



La distribution des équipements des domaines du commerce ainsi que du sport, des loisirs et de la culture est homogène dans l'ensemble des bourgs des Mauges. Les boulangeries ou les boucheries-charcuteries sont présentes dans à peu près tous les bourgs de la communauté de communes. Pour rappel, les personnes de plus de 65 ans sont plus nombreuses dans les bourgs. Elles sont donc à proximité des équipements, mais aussi des offres d'hébergement et d'accueil. La population âgée est cependant répartie de manière importante dans les hameaux, à une distance métrique plus importante de ces équipements. Ces personnes sont alors potentiellement isolées, par rapport aux équipements et services. Il faut cependant spécifier que cette proximité ou cet éloignement n'est pas strictement synonyme d'accessibilité et d'isolement. Il faudrait également prendre en compte les conditions d'accès avec l'urbanisme du bourg et notamment son mobilier urbain, ses trottoirs et sa topographie, mais aussi les caractéristiques socio-économiques des individus.

Conclusion

Le vieillissement démographique va s'accroître dans les Mauges. Accompagner ce territoire dans l'évolution de ses services, de son offre de logements et de l'aménagement de ses bourgs et hameaux nécessite d'objectiver les évolutions à venir. Dans ce contexte, les problématiques associées à l'habitat prennent une place majeure. La diversité des enjeux est alors soulignée, autant en termes de parcours résidentiels, d'accessibilité aux services et de mobilité. La prise de conscience de cette diversité est essentielle pour chercher à apporter une réponse complète. Le caractère rural et un habitat très diffus constituent la caractéristique majeure de ce territoire résidentiel, mais aussi industriel. Ses ménages font partie des classes moyennes. Les personnes âgées résident majoritairement à domicile, dans des maisons dont elles sont propriétaires. L'attachement au lieu, traduit par l'ancienneté d'emménagement, complète le tableau des modes d'habiter dans les Mauges.

Bibliographie

CHAPON Pierre-Marie, PIHET Christian, JAHAN Franck, MICHEL Basile, RIOBE Anne-Laure, MERJAGNAN-VILCOCQ Christine, PLARD Mathilde, BERRUT Gilles, 2012. "Le diagnostic action territorial environnement longévité (Datel) : un diagnostic territorial pour construire un avenir commun avec les aînés". *Geriatr Psychol Neuropsychiatr Vieil*, 10(2), pp. 123-12

Cerema Nord-Picardie, 2014. "Recensement des usages et études locales s'appuyant sur les Fichiers fonciers". [en ligne]
https://datafoncier.cerema.fr/system/files/documents/2018/06/EtudesetudesCeremaVdef_cle7bfd6f.pdf

DE LAPASSE Benoit, 2017. "Le vieillissement de la population et ses enjeux Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires 2017". *CGET*, En Détail, 20 p.

PLARD Mathilde Plard, LE BERRE Guénolé, 2019. "Rédiger un plan de gestion de données (PGD) Méthode pour structurer le recensement de données destinées à l'analyse territoriale". *HAL Archives-Ouvertes*, hal-02132724, 11 p.